

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 Janvier 2015

L'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) a lancé le 17 novembre 2014, un appel à concurrence pour l'attribution de licences utilisant les technologies mobiles de 4ème génération (4G). La date limite pour la remise des offres a été fixée au 29 janvier 2015.

Des candidats ayant retiré le dossier de l'appel à concurrence ont demandé à l'ANRT, le report de la date limite du dépôt des offres, pour leur permettre de finaliser leurs dossiers de candidatures dans les meilleures conditions.

Après examen des motifs avancés par lesdits candidats et en application du règlement de l'appel à concurrence, il a été décidé de reporter au 12 mars 2015 à 14H00 (heure de Rabat) la date limite de remise des offres.